

Synthèse de la candidature DLAL FEAMP du Pays de Brest

1. Présentation du territoire

Le Pays de Brest est une métropole maritime à forte notoriété, un pôle de séduction composé des îles de la mer d'Iroise, de la côte des Légendes, des Abers et de la presqu'île de Crozon, une gamme infinie de paysages bretons et une diversité d'activités liées à la mer. Territoire maritime par excellence, avec la plus grande rade d'Europe et près de 600 kilomètres de côtes, le Pays de Brest s'organise autour de sept intercommunalités, 89 communes dont 68 communes éligibles au DLAL FEAMP.

2. Principaux éléments de diagnostic

La pêche professionnelle : des pratiques différenciées au service d'une diversité de métiers

Activité présente sur l'ensemble du littoral, la pêche en Pays de Brest se distingue par ses pratiques de pêche à pied et de pêche embarquée tournée vers la petite pêche et la pêche côtière (fileyeurs, ligneurs, dragueurs, caseyeurs et goémoniers) et ses produits de haute qualité (coquille Saint Jacques, lieu jaune, langoustes...). La profession est cependant confrontée à :

- Un impératif de gestion durable de la ressource : nécessaire adéquation de la capacité de pêche au stock exploitable ;
- Une incertitude sur l'évolution de la ressource : avec notamment la présence d'algues toxiques qui ont entraîné en 2014 et 2015 l'interdiction de la pêche à la coquille Saint Jacques en Rade de Brest ;
- Un manque d'attractivité des métiers : le territoire fait face à des difficultés de recrutement dues notamment à une crise des vocations et à un vieillissement de ses professionnels qui menacent le maintien des savoir-faire ;
- Une faible valorisation locale des produits de la pêche : manque d'identification et de lisibilité quant à leur provenance et leur qualité.

La conchyliculture : des cultures uniques à forte valeur-ajoutée

L'activité conchylicole se concentre sur les territoires des Abers (Benoît et Wrac'h) et de la Rade de Brest. Les professionnels du territoire produisent majoritairement des huîtres creuses et plates (particularité de la Rade de Brest : double captage d'huîtres creuses et plates), des moules et, à la marge, des coques, des palourdes et des ormeaux. Par ailleurs, l'aquaculture « nouvelle » se développe avec la polyculture et l'évolution des techniques d'élevage (telles que les cultures en pleine mer). L'une des particularités du Pays de Brest reste la présence de plusieurs éclosiers qui assurent la production de naissains pour les activités de pêche et de conchyliculture. Située à l'interface terre-mer, la conchyliculture est confrontée à :

- Un accès au littoral de plus en plus complexe : dans un contexte de multiplicité des usages (tourisme, habitat, loisirs) et de phénomène de périurbanisation ;
- Des vagues de surmortalités dues aux virus, bactéries, attaques de daurades, et à la présence des algues toxiques qui entraînent des fermetures administratives ;
- Un maintien de la monoculture au sein des entreprises qui représente des risques économiques importants face aux incertitudes sur l'évolution de la ressource ;
- Une sous-exploitation des espaces en pleine mer (ex. : culture en plein mer) comparé à la production des autres territoires bretons ;
- Une méconnaissance de la part du grand public et des collectivités des produits et savoir-faire associés.

Focus sur les algues : une filière fortement ancrée sur le Pays de Brest

Toutes les composantes de la filière algue sont présentes en Pays de Brest : activités de production, de transformation, de commercialisation, et activités « support » (logistique, recherche, formation, culture).

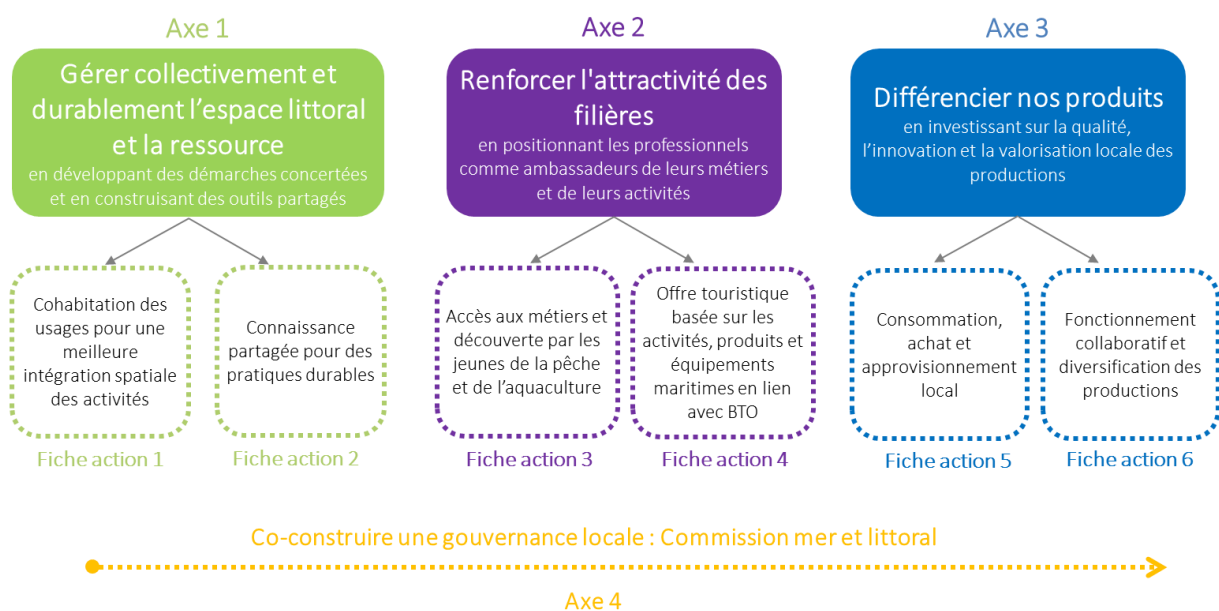
- **Un gisement exceptionnel** : 300 espèces d'algues répertoriées, l'archipel de Molène est le plus grand champ de laminaires d'Europe, 70 000 tonnes de laminaires ont été débarquées en 2013 au port de Lanildut et 2 300 tonnes d'algues de rive ont été récoltées la même année.
- **600 emplois dans la filière algues** : 446 ETP répartis dans 23 entreprises de transformation (cosmétique, pharmaceutique, santé, agroalimentaire, agriculture), 32 marins goémoniers, 114 ETP récoltants d'algues de rive, 4 algoculteurs (2 macro-algues, 2 micro-algues).
- **Une structuration de la filière « en silos »** : avec d'une part deux grands groupes, Cargill et DuPont, qui concentrent 95% de l'exploitation des laminaires ; et d'autre part un tissu local de TPE-PME en compétition sur des secteurs très concurrentiels (pharmaceutique, cosmétique...) qui s'appuie en particulier sur la récolte locale d'algues de rive.

L'économie maritime du Pays de Brest : des enjeux partagés propices aux synergies

La présence d'établissements spécialisés dans les technologies de la mer et reconnus au niveau international (IFREMER, UBO-IUEM, ENSTA Bretagne...) crée un environnement favorable aux synergies entre recherche et entreprises.

Le Pays de Brest recèle par ailleurs une variété de paysages remarquables et des héritages maritimes uniques qui participent à l'attractivité du territoire. **Le tourisme** se révèle ainsi un levier majeur pour faire savoir ce qu'est la réalité du Pays de Brest et valoriser ses nombreux atouts.

3. Stratégie DLAL FEAMP du Pays de Brest



La mise en œuvre de la stratégie DLAL FEAMP du Pays de Brest s'appuie sur 6 fiches actions :

1. **Développer la cohabitation des usages du littoral pour une meilleure intégration spatiale des activités** en favorisant l'acceptabilité sociétale nécessaire au développement économique des activités de pêche et d'aquaculture et en contribuant à l'installation et au développement des activités à terre et en mer.
2. **Construire une connaissance partagée pour développer des pratiques durables** en améliorant la connaissance sur la ressource et le milieu dans un partenariat plus étroit entre professionnels et scientifiques et en assurant une gestion durable de la ressource.

3. **Favoriser l'accès aux métiers et accompagner les jeunes vers la découverte de la pêche et de l'aquaculture** en attirant et en valorisant les compétences, en accompagnant les candidats à l'installation et la reprise d'activité et en éveillant la curiosité des jeunes.
 4. **Développer une offre touristique basée sur les activités, produits et équipements maritimes en cohérence avec la destination Brest terres océanes¹** en valorisant le patrimoine maritime auprès du grand public et en créant des synergies entre les acteurs touristiques et les professionnels de la pêche et de l'aquaculture.
 5. **Développer et promouvoir la consommation, l'achat et l'approvisionnement local des produits issus de la pêche et de l'aquaculture** en palliant au manque de (re)connaissance et au déficit de valorisation des produits observé sur le territoire, en créant de nouveaux débouchés et en développant de nouveaux outils et services de commercialisation.
 6. **Accompagner les activités vers une diversification de leur production et un fonctionnement collaboratif** en développant des complémentarités entre et au sein des filières pour soutenir des projets collectifs et structurants, en développant de nouvelles techniques de production et en intensifiant les relations entre les établissements de recherche appliquée et les professionnels.
- ⇒ **Le Pays de Brest sollicite 2 195 000 euros de fonds européens DLAL FEAMP pour mettre en œuvre sa stratégie et positionner les activités et les professionnels de la pêche et de l'aquaculture au cœur du projet de développement maritime du territoire.**

4. Valeur-ajoutée de notre stratégie DLAL FEAMP

La plus-value recherchée par notre stratégie s'inscrit dans les ambitions du dispositif DLAL FEAMP :

- **La transversalité des projets** : sera assurée par la diversité des acteurs réunie lors de la commission mer et littoral du Pays de Brest ou lors de groupes de travail thématiques qui pourront être animés par le Pays de Brest, ainsi que la mixité des publics bénéficiaires.
- **L'innovation** : chaque action sera évaluée au regard de son caractère fédérateur, exemplaire, nouveau et/ou complémentaire à l'existant.
- **L'articulation avec le programme LEADER** : des échanges/complémentarités pourront être développés entre le DLAL FEAMP et les projets éligibles à LEADER et une mutualisation méthodologique sera privilégiée.
- **La coopération** : les acteurs locaux souhaitent développer les coopérations avec d'autres territoires sur des sujets tels que le développement de pratiques éco-responsables ou la diversification touristique. Ces projets de coopération pourront s'appuyer sur des initiatives déjà à l'œuvre sur le territoire telles que le programme européen de recherche SUCCESS, coordonné par l'UBO.

5. Implication et mobilisation des acteurs pour construire la candidature

L'élaboration de la candidature DLAL FEAMP du Pôle métropolitain du Pays de Brest s'appuie sur plusieurs mois de mobilisation régulière des acteurs du territoire.

Une large démarche participative

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a engagé une large concertation pour construire sa candidature avec une diversité d'acteurs publics et privés, à travers l'organisation de quatre comités techniques, de deux comités de pilotage, de trois ateliers de travail et une vingtaine de rencontres bilatérales avec les professionnels du territoire. Cette démarche a été relayée par une communication (presse, site internet du Pays de Brest) et des échanges permanents avec les acteurs impliqués (envoi de comptes rendus et des différentes versions de la candidature après chaque rencontre).

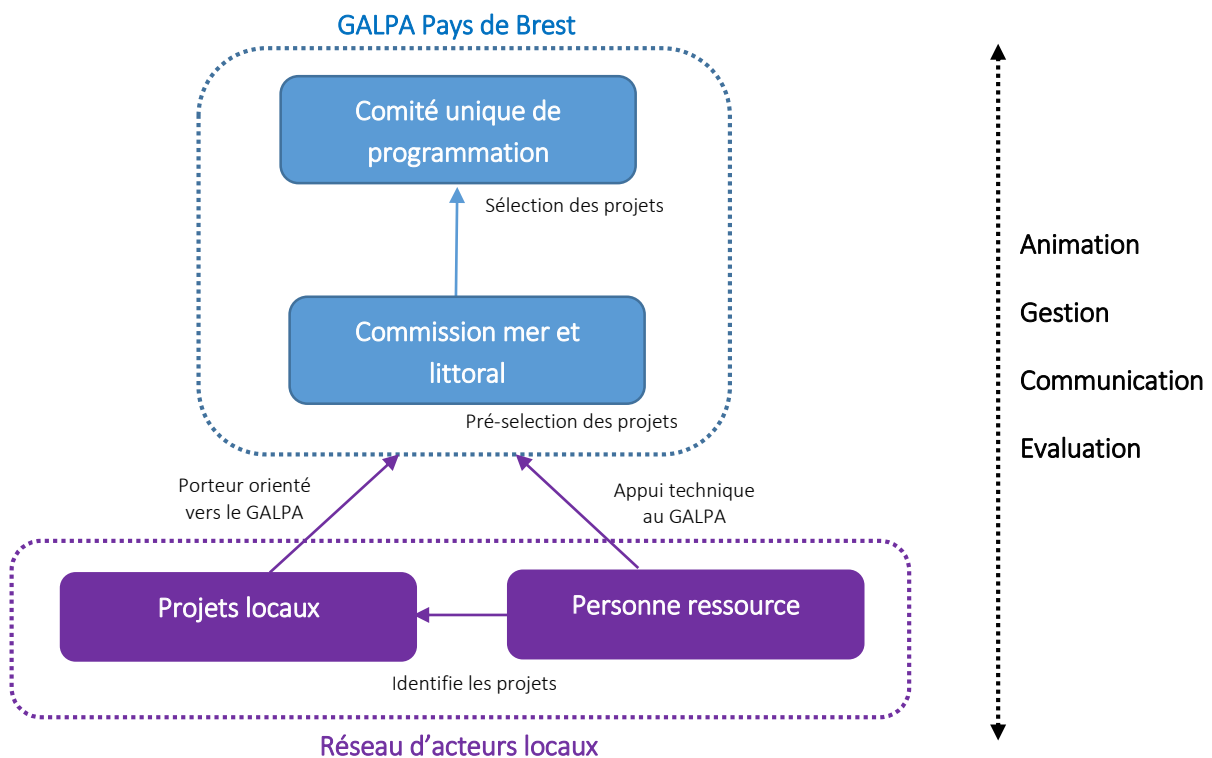
¹ Brest terres océanes fédère l'ensemble des acteurs touristiques du Pays de Brest sur des actions de promotion et de développement de produits et services touristiques.

Une première dynamique enclenchée

Le Pays de Brest a souhaité mobiliser les acteurs en amont du lancement de l'appel à candidature afin de favoriser leur appropriation du dispositif DLAL FEAMP et de saisir ses spécificités. La participation des acteurs du territoire a ainsi été significative (près de 50 personnes étaient présentes aux ateliers, une quinzaine de participants à chacun des comités) et témoigne de l'intérêt pour cette démarche participative. Cette co-construction a également permis d'identifier une diversité de projets innovants et structurants pour le territoire qui pourraient être accompagnés par le DLAL FEAMP.

6. Pilotage et mise en œuvre du programme

Condition majeure de la réussite du programme, la nouvelle gouvernance et l'animation mises en place pour piloter et mettre en œuvre la stratégie entend poursuivre la mobilisation et renforcer la dynamique enclenchée.



Fonction décisionnelle

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest est la structure porteuse du GALPA². Sa gouvernance sera assurée par la Commission mer et littoral (pré-sélection des projets) et le Comité unique de programmation (sélection) pour décider du soutien apporté par le DLAL FEAMP aux porteurs de projets au regard de la stratégie définie. La Commission mer et littoral se compose de 19 membres (8 acteurs publics et 11 acteurs privés) avec une représentation significative de l'ensemble de la filière pêche et aquaculture (8 membres).

Fonction technique : animation et suivi de la stratégie

Ces deux instances ne seront pas les seuls lieux d'échanges de ces débats sur les orientations prises. Pour maintenir, l'implication des acteurs mobilisés, des groupes de travail thématiques pourront être mis en place sur des sujets émergents (ex. : filière algues) pour nourrir la stratégie et favoriser la détection de projets. Par ailleurs, le Pôle métropolitain s'appuiera sur une équipe transversale (1.2 ETP dédié) pour impulser, animer et coordonner la démarche. Le réseau d'acteurs mobilisé lors de l'élaboration de la candidature sera également sollicité pour détecter les projets locaux et orienter les porteurs vers le GALPA.

² GALPA : Groupe d'action locale de la pêche et de l'aquaculture. Son rôle est de mettre en œuvre la stratégie DLAL FEAMP.